

Descriptif de poste : Infirmier(ère) / ASSC de LHCD

But

Accueillir chaque enfant et ses parents à LHCD.

Poursuivre la surveillance de l'enfant en fonction de la pathologie, de l'état de santé, et des ordres médicaux.

Participer aux soins thérapeutiques et diagnostiques selon les ordres médicaux.

Prodiguer des soins autonomes afin d'assurer le confort, la sécurité de l'enfant.

Être responsable et autonome dans le secteur LHCD.

Accueil

L'infirmier(ère)/ASSC assure un accueil respectueux de l'enfant et de ses parents et/ou de l'accompagnateur (limiter les accompagnants à 2 dans la chambre pour le calme et le repos).

L'infirmier(ère)/ASSC offre une relation de confiance et de qualité.

L'infirmier(ère)/ASSC informe les parents que leur présence est souhaitable pour l'enfant ; cependant, pour des raisons liées aux soins et à la configuration de la chambre, le contraire peut être envisageable temporairement.

L'infirmier(ère)/ASSC informe les parents qu'une seule personne reste auprès de l'enfant après 23h.

L'infirmier(ère)/ASSC présente les consignes de LHCD et les contraintes liées à la configuration de la chambre.

Soins

L'infirmier(ère)/ASSC prend connaissance du dossier de l'enfant après avoir écouté les transmissions orales de l'infirmier(ère)/ASSC du box.

L'infirmier(ère)/ASSC prend connaissance des soins à poursuivre et les planifie aux heures souhaitées.

L'infirmier(ère)/ASSC applique le traitement ordonné par le médecin et en assure la surveillance et le bon déroulement.

L'infirmier(ère)/ASSC consigne dans le dossier de soins chaque geste effectué et traitement dispensé.

L'infirmier(ère)/ASSC effectue les soins de confort en assurant la sécurité (barrière des lits, etc.)

L'infirmier(ère)/ASSC équipe l'enfant d'un monitoring selon la situation de soins.

L'infirmier(ère)/ASSC transmet régulièrement l'évolution de l'état de santé au médecin responsable de l'enfant : résultats d'examen, état de l'enfant, signes vitaux.

L'infirmier(ère)/ASSC tient informés les parents du suivi médical en l'absence d'explications directes du médecin.

L'infirmier(ère)/ASSC facilite et coordonne le contact entre le médecin et les parents.

Nuits

L'infirmier(ère)/ASSC qui fait l'horaire Q7 s'assure que tous les enfants passant la nuit à LHCD soient monitorés (satu – FC au minimum).

L'infirmier(ère)/ASSC qui fait l'horaire Q7 s'assure que l'accompagnant est bien installé pour passer la nuit avec le patient (fauteuil, couvertures, tire-lait, etc.)

Un seul accompagnant par patient est autorisé à rester dans LHCD entre 23h et 07h.

Les lumières sont éteintes à 22h, au plus tard à 23h.

Les stores sont ouverts au plus tard à 08h du matin et les patients qui peuvent manger reçoivent leur petit-déjeuner.

Repas

Organise le repas des patients

- S'assure que la commande des repas soit effectuée aux heures prévues.
- Distribue les plateaux, aide au repas si besoin.

Hospitalisation

Lors d'hospitalisation dans les unités de soins, organise le transfert de l'enfant.

- Respecte et applique la procédure infirmière "[Hospitalisation](#)"

Matériel

L'infirmier(ère)/ASSC contrôle LHCD lors de la prise de son horaire.

L'infirmier(ère)/ASSC qui fait l'horaire Q7 est responsable du remplissage de LHCD.